

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

Question 1. Présentez les notions d'abstention et de taux d'abstention.

L'abstention désigne le fait, pour un électeur inscrit sur les listes électorales, de ne pas aller voter lors d'un scrutin.

Le taux d'abstention correspond à la part des électeurs inscrits qui ne votent pas. Il permet donc de mesurer l'importance de la non-participation électorale.

Ainsi, plus le taux d'abstention est élevé, plus la part des électeurs qui ne participent pas au scrutin est importante.

Exemple : si 100 électeurs sont inscrits et que 24 ne vont pas voter.

Formule :

Taux d'abstention = (nombre d'abstentionnistes / nombre d'inscrits) × 100

Application :

$$24 / 100 \times 100 = 24 \%$$

Le taux d'abstention est donc de 24 %.

Question 2. À l'aide des données du document, caractérisez l'évolution de l'abstention systématique entre 2002 et 2017 en France.

Le document montre que l'abstention systématique augmente entre 2002 et 2017 quel que soit le niveau de diplôme.

Chez les personnes sans diplôme, l'abstention systématique passe de 15,9 % en 2002 à 24,4 % en 2017.

Calcul de la variation absolue :

$$24,4 - 15,9 = 8,5 \text{ points}$$

Calcul du taux de variation :

$$(24,4 - 15,9) / 15,9 \times 100$$

$$= 8,5 / 15,9 \times 100$$

$$\approx 53,5 \%$$

L'abstention systématique des personnes sans diplôme a donc augmenté d'environ 53,5 % entre 2002 et 2017.

Chez les personnes ayant un diplôme inférieur au bac, l'abstention systématique passe de 9,3 % à 13,7 %.

Calcul de la variation absolue :

$$13,7 - 9,3 = 4,4 \text{ points}$$

Chez les personnes ayant le bac, elle passe de 8,1 % à 11,8 %.

Calcul :

$$11,8 - 8,1 = 3,7 \text{ points}$$

Enfin, chez les personnes ayant un diplôme supérieur au bac, elle passe de 5,9 % à 8,0 %.

Calcul :

$$8,0 - 5,9 = 2,1 \text{ points}$$

Ainsi, l'abstention systématique progresse pour tous les niveaux de diplôme, mais elle augmente davantage chez les personnes les moins diplômées.

Question 3. Montrez qu'en 2017 la participation électorale est influencée par le niveau de diplôme.

Le document montre que la participation électorale varie selon le niveau de diplôme.

Le vote systématique concerne 29,3 % des personnes sans diplôme contre 41,9 % des personnes ayant un diplôme supérieur au bac.

Calcul de l'écart :

$$41,9 - 29,3 = 12,6 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$41,9 / 29,3 \approx 1,43$$

Le vote systématique est donc environ 1,4 fois plus élevé chez les plus diplômés.

L'abstention systématique atteint 24,4 % chez les personnes sans diplôme contre 8,0 % chez celles ayant un diplôme supérieur au bac.

Calcul de l'écart :

$$24,4 - 8,0 = 16,4 \text{ points}$$

Coefficient multiplicateur :

$$24,4 / 8,0 = 3,05$$

L'abstention systématique est donc environ 3 fois plus élevée chez les personnes sans diplôme.

Le vote intermittent est de 46,3 % chez les personnes sans diplôme contre 50,1 % chez les plus diplômés.

Calcul :

$$50,1 - 46,3 = 3,8 \text{ points}$$

Ainsi, les personnes les plus diplômées participent davantage aux élections que les personnes les moins diplômées.